

Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit: RÉSINES DE POLYÉTHYLÈNE

Autres moyens d'identification

Nom(s) commun(s) et synonyme(s): LE-0120-B, LE-0120-C, LE-0220-B, LE-0220-C, LE-0520-B, LF-0222-B, LF-Y320-C, LF-Y320-D, LF-Y819-C, LF-Y824-C, SL-0120-B, SL-0120-C, SL-0220-B

Numéro de la FDS: NOVA-03

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Résine thermoplastique extrudée en film, feuille ou moulée en contenants ou autres formes. Pour usage industriel seulement.

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Tous les usages autres que ceux identifiés.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Fabricant

NOM DE LA SOCIÉTÉ:

Adresse:

Téléphone:

Courriel de

renseignements sur la

fiche de données de

sécurité:

NOVA Chemicals

P.O. Box 2518, Station M

Calgary, Alberta, Canada T2P 5C6

Informations sur le produit: 1-412-490-4063

msdsemail@novachem.com

Numéro de téléphone d'urgence:

1-800-561-6682, 1-403-314-8767 (NOVA Chemicals) (24 h/24)

1-800-424-9300 (CHEMTREC) (24 h/24)

2. Identification des dangers

Classification du Danger Selon les règlement sur les produits dangereux

Non classé

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger: Aucun symbole

Mot Indicateur: Aucun mot indicateur.

Mention de Danger: Sans objet

Conseil de Prudence: Sans objet

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air [si de petites particules sont produites lors d'un traitement ou manipulation ultérieurs ou d'une autre manière.] Le produit déversé peut créer un risque de glissement.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Silice, cristobalite	Silice cristalline	14464-46-1	0.1 - 0.3%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral.

Autres renseignements: La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine.

4. Premiers soins

Inhalation:	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin.
Ingestion:	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Contact Cutané:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Brûlures thermiques. Irritation respiratoire. Irritation mécanique.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Après des premiers soins adaptés, aucun autre traitement n'est nécessaire, sauf si des symptômes réapparaissent. Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques. La résine fondue se détache d'elle-même lors de la cicatrisation; il n'est donc pas nécessaire de la détacher immédiatement de la peau. Le traitement doit se concentrer sur le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient. N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Le polyéthylène est un solide non combustible, mais les poussières peuvent former des mélanges explosifs dans l'air. Le produit brûle s'il est porté à des températures élevées, mais n'est pas considéré comme inflammable. Dans des conditions d'inflammabilité, le produit brûle facilement et émet une fumée irritante.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Brouillard ou pulvérisation d'eau. Incendies mineurs : poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2) ou mousse.

Méthodes d'extinction inappropriées: Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

Dangers spécifiques provenant Chauffé, le polyéthylène peut émettre divers oligomères, cires et
SDS_CA

de la substance chimique: hydrocarbures oxygénés, ainsi que du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et de petites quantités de vapeurs organiques (par ex., aldéhydes, acroléine) L'inhalation de ces produits de décomposition peut être dangereuse. Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs. Le risque d'explosion poussière-air est accentué en présence d'émanations inflammables. Décharge d'électricité statique : le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de causer une décharge électrique incendiaire.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Lutter contre l'incendie en maintenant une distance maximale ou utiliser des lances sur affûts télécommandées ou des lances monitor. Appliquer prudemment des agents extincteurs pour éviter la création d'une poussière en suspension dans l'air. La poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation, constitue un risque potentiel d'explosion de poussière. L'eau peut être utilisée pour rincer la zone. Pulvériser de l'eau pour rafraîchir les récipients exposés au feu et protéger le personnel. Éviter l'inhalation de toute fumée et d'autres produits de combustion. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Isoler la zone de déversement. Alerter le personnel de lutte contre les incendies et le personnel d'urgence en service. Porter un équipement de protection approprié. Consulter la Section 8 pour de plus amples renseignements.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éviter de se tenir ou de marcher sur le produit déversé. Le produit déversé peut créer un risque de glissement. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Arrêter la fuite si on peut le faire sans risque. Il ne faut pas laisser s'accumuler des dépôts de poussière sur des surfaces, car cette poussière peut former un mélange explosif si elle est libérée dans l'atmosphère en une concentration suffisante. Éviter la dispersion de poussière dans l'air (c.-à-d., comme lors du nettoyage des surfaces à l'air comprimé). Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Le polyéthylène déversé doit être rapidement recueilli à l'aide d'un équipement d'aspiration industriel ou en le balayant dans des sacs ou des conteneurs hermétiques afin d'éviter tout rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer les résines de polyéthylène dans les égouts et ne pas les laisser pénétrer dans les cours d'eau. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

Mesures de Précautions Environnementales: Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire: Conserver le produit à l'écart de toute source de chaleur incontrôlée et de matières incompatibles. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Minimiser la génération et l'accumulation des poussières. Un ménage et un entretien de routine doivent être mis en place pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Des poudres sèches peuvent accumuler de l'électricité statique lorsque soumises à la friction

d'opérations de transfert et de mélange. Prendre des précautions adéquates, comme une mise à la terre et une mise à la masse, ou le recours à des atmosphères inertes. Mettre à la masse tout équipement de manipulation et de transfert du produit. Pour de plus amples renseignements sur la maîtrise de l'électricité statique et la minimisation des dangers potentiels d'accumulation de poussières et d'incendie, consulter la norme NFPA-654, « Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids, current edition » (Norme pour la prévention des incendies et explosions de poussières consécutifs à la fabrication, au traitement et à la manipulation des particules de matières solides combustibles, édition actuelle). Utiliser dans un endroit bien aéré. Porter une protection oculaire, des gants et si nécessaire un masque facial intégral pendant le traitement thermique si un contact avec la matière en fusion est possible ou porter une protection respiratoire en cas de poussière. Le produit déversé peut créer un risque de glissement. Lors du transfert, utiliser des systèmes de transport fermés dans la mesure du possible. S'assurer que toutes les zones de manipulation sont équipées pour contenir les déversements et empêcher les résines de polyéthylène de pénétrer dans les égouts ou dans l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Stocker les résines de polyéthylène dans des conteneurs ou des silos durables et hermétiques afin d'éviter toute perte accidentelle. S'assurer que les pratiques de stockage sont conformes à toutes les réglementations et normes en vigueur. La zone d'entreposage doit être clairement identifiée, bien illuminée et sans obstruction. Stocker le produit dans des récipients mis à la terre et correctement conçus. Conserver le produit à l'écart de toute source de chaleur incontrôlée et de matières incompatibles. Protéger du rayonnement solaire. Si le produit est entreposé dans des sacs à l'air libre, il convient de le protéger des rayons ultraviolets du soleil en utilisant un sac doté de stabilisateurs de rayons ultraviolets ou un autre type de protection. Pour éviter l'accumulation de poussière, nettoyer fréquemment et prévoir la construction de zones de stockage et de manutention adéquates. Garder à proximité des pelles et des systèmes d'aspiration pour le nettoyage de matières éparses. NE PAS pénétrer dans des contenants remplis de produit en vrac ni tenter de marcher sur le produit, en raison du risque de glissement et d'étouffement. Utiliser un dispositif antichute pour travailler à proximité de contenants de stockage en vrac ouverts.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Lorsque les conditions sont poussiéreuses, l'ACGIH recommande pour les particules (non solubles ou peu solubles) non autrement spécifiées un TWA de 10 mg/m³ (particules inhalables), 3 mg/m³ TWA (particules respirables). La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
Silice, cristobalite - particules alvéolaires	TWA		0.025 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), et ses modifications.
Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire	TWA		0.05 mg/m ³	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), et ses modifications.
Silice, cristobalite - Poussière alvéolaire	TWA		0.05 mg/m ³	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), et ses modifications.

Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire	TWA		0.025 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's: Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques (Commission des accidents du travail) et ses modifications.
Silice, cristobalite	IDLH		25 mg/m3	États-Unis. NIOSH (institut national de la santé et de la sécurité professionnelle). Valeurs de danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH), et ses modifications
Silice, cristobalite - Poussière alvéolaire	REL		0.05 mg/m3	États-Unis NIOSH : Guide de poche des risques chimiques, et ses modifications
Silice, cristobalite - Fraction alvéolaire	TWA		0.025 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, et ses modifications

Veuillez consulter la dernière édition du texte source appropriée et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou des agences locales, pour plus d'informations.

Contrôles Techniques Appropriés

Les méthodes techniques permettant de réduire l'exposition à des matières dangereuses sont privilégiées. Elles comptent les systèmes de ventilation mécanique (par dilution et par aspiration) ou les systèmes fermés de fonctionnement à distance et automatisé, de contrôle des conditions de procédé, de détection des fuites et de réparation, et toute autre modification des procédés. S'assurer que les systèmes de gestion de la poussière (comme des gaines d'évacuation, des collecteurs de poussière et de l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher la fuite de poussière dans l'aire de travail (c.-à-d., que l'équipement). S'assurer que tous les systèmes de ventilation par aspiration se déchargent à l'extérieur, loin des orifices d'admission d'air et des sources d'allumage. Prévoir suffisamment d'air pour remplacer l'air évacué au moyen de systèmes de ventilation par aspiration. Les contrôles administratifs (procédures) et l'usage d'équipements de protection individuelle peuvent également être requis.

Il est recommandé que tout le matériel de gestion de la poussière, comme les systèmes de ventilation locale et de transport des matériaux jouant un rôle dans la manutention de ce produit, contienne des événements de sécurité contre les explosions ou un système Utiliser uniquement de l'équipement électrique et des chariots de manutention motorisés de la bonne classe.

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle (ÉPI)

Informations générales:

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) ne doit pas être considéré comme une solution à long terme au contrôle de l'exposition. L'EPI doit être accompagné de programmes de l'entreprise concernant le choix, l'adaptation, l'entretien et la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Consulter un organisme d'hygiène industrielle compétent, les recommandations des fabricants d'EPI ou les réglementations applicables pour déterminer le potentiel de danger et pour assurer une protection adéquate.

Protection du visage/des yeux:

Lunettes de sécurité. Porter un écran facial lors de la manipulation du produit fondu.

Protection de la Peau Protection des Mains:

Porter des gants pour se protéger contre les brûlures thermiques.

Protection de la peau et du corps:

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements de travail à manches longues et un pantalon. Des chaussures de sécurité offrant une bonne traction sont recommandées pour éviter de glisser. Il est recommandé de porter des chaussures antistatiques.

Protection Respiratoire:

Une appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré adéquat approuvé par le NIOSH répondant aux exigences de la norme CAN/CSA-Z94.4 de la CSA ou un appareil respiratoire autonome doit être porté.

Utiliser un appareil à adduction d'air lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles ou si les concentrations atmosphériques dépassent les limites des appareils de protection respiratoire à épuration d'air.

Mesures d'hygiène:

Adopter des mesures de contrôle et un équipement de protection individuelle (EPI) efficaces pour maintenir l'exposition des travailleurs à des concentrations inférieures à ces limites. Veiller à ce que des douches oculaires et des douches de sécurité se trouvent à proximité des zones de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique:**

Solide

Forme:

Granules

Couleur:

blanc / inodore / translucide

Odeur:

Minimal, Suave

Seuil de l'odeur:

Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation:

95 - 135 °C (203 - 275 °F) (Point de fusion) 82 - 131 °C (180 - 268 °F) (Point de ramollissement)

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:

Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz):

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air [si de petites particules sont produites lors d'un traitement ou manipulation ultérieurs ou d'une autre manière.]

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**Limite d'inflammabilité - supérieure (%):**

Sans objet

Limite d'inflammabilité - inférieure (%):

Sans objet

Point d'éclair:

Sans objet

Température d'auto-inflammabilité:

Données non disponibles.

Température de décomposition:

> 300 °C (> 572 °F)

pH:

Sans objet

Viscosité cinématique:

Sans objet

Solubilité(s)**Solubilité dans l'eau:**

Insoluble dans l'eau

Solubilité (autre):

Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau):

Sans objet

Pression de vapeur:

Sans objet

Taux d'évaporation:

Sans objet

Densité:900 - 970 kg/m³**Densité relative:**

0.900 - 0.970

Densité de vapeur:

Sans objet

Caractéristiques de la particule**Taille des particules:**

0.1 - 5 mm

Autres informations**Propriétés explosives de la poussière:**

St 1; ces données ont été obtenues pour le polyéthylène avec une taille de particules finales de 100 % <250 µm et

	une teneur en humidité comprise entre 0 et 0,2 %.
Indice d'explosion de poussières (KST):	10 - 17 m,b_/s
Énergie minimum d'ignition:	> 1,000 mJ

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Contact avec des matières incompatibles. Sources d'inflammation. Exposition à la chaleur.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Polymérisation dangereuse peu probable.
Conditions à Éviter:	Éviter l'exposition à la chaleur pendant de longues périodes et le contact avec des substances oxydantes puissantes.
Matières Incompatibles:	Les agents oxydants forts. Les solvants organiques, l'éther, l'essence, les huiles lubrifiantes, les hydrocarbures chlorés et aromatiques peuvent réagir avec le polyéthylène et le détériorer. Le produit en poudre peut former des mélanges poussière-air explosifs. Le risque d'explosion poussière-air est accentué en présence d'émanations inflammables.
Produits de Décomposition Dangereux:	Lors de la décomposition, le polyéthylène peut émettre divers oligomères, cires et hydrocarbures oxygénés, ainsi que du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et de petites quantités de vapeurs organiques (par ex., aldéhydes, acroléine). L'inhalation de ces produits de décomposition peut être dangereuse.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Pendant le traitement, les fumées produites pendant le traitement thermique et l'inhalation de particules fines peuvent causer une irritation respiratoire. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.
Ingestion:	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable.
Contact Cutané:	Pendant le traitement, un contact oculaire avec la poudre ou les fines de ce produit peut provoquer une irritation mécanique. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.
Contact avec les yeux:	Pendant le traitement, un contact oculaire avec la poudre ou les fines de ce produit peut provoquer une irritation mécanique. Le produit fondu peut produire des brûlures thermiques. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Irritation respiratoire.
Ingestion:	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.
Contact Cutané:	Irritation mécanique. Brûlures thermiques. Irritation négligeable de la peau sur la base de la structure chimique (polymère).

Contact avec les yeux: Irritation mécanique. Brûlures thermiques. Peut causer une gêne oculaire légère et passagère.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: DL 50: > 5,000 mg/kg (estimée)

Cutané

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Inhalation

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Silice, cristobalite Effet irritant. Peut causer une abrasion cutanée. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Composants:

Silice, cristobalite Effet irritant. Peut causer une abrasion de la cornée. La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Non classé

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Silice, cristobalite Évaluation globale : 1. Cancérogène pour l'humain.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Silice, cristobalite Connu être cancérogène pour l'humain

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Silice, cristobalite Group A2: Susceptible d'être un cancérogène pour les humains.

Mutagénicité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Aucun effet génétique connu n'a été signalé.

In vivo

Produit: Aucun effet génétique connu n'a été signalé.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Aucun effet reproductif connu n'a été signalé.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Composants:**

Silice, cristobalite

Poumons, Appareil respiratoire - La silice cristobalite est inextricablement liée ou enduite de résine; ce qui minimise le risque d'exposition.

Risque d'Aspiration**Produit:** Non classé.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

12. Données écologiques**Informations générales:**

Les résines polyéthylène devraient être inertes dans l'environnement. Elles flottent sur l'eau et ne sont pas biodégradables. Elles ne devraient pas se bioconcentrer (s'accumuler dans la chaîne alimentaire) en raison de leur poids moléculaire élevé. Les résines de polyéthylène ne devraient pas être toxiques en cas d'ingestion, mais elles peuvent présenter un risque d'étouffement si elles sont ingérées par les oiseaux ou la faune aquatiques.

Écotoxicité:**Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** CL 50 (96 h): > 100 mg/l**Invertébrés Aquatiques****Produit:** CE 50 (Daphnia magna, 48 h): > 100 mg/l**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** CE 50 (72 h): > 100 mg/l**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Invertébrés Aquatiques****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** NOEC (concentration sans effet observé) : > 100 mg/l**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Ne se dégrade pas facilement. Dans des conditions d'oxydation optimales, >99 % du polyéthylène demeure intact après avoir été exposé à une action microbienne. Le produit change lentement (devient fragile) en présence de rayons solaires, mais ne se décompose pas complètement. Il a été constaté que ce produit, enfoui dans une décharge, restait stable au fil du temps. Aucun produit de dégradation toxique connu n'est produit.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation**Coefficient de Bioconcentration (BCF)**

Produit: Les résines de polyéthylène peuvent s'accumuler dans le système digestif des oiseaux et des organismes aquatiques, provoquant des blessures, voire la mort par athrepsie.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: Sans objet

Mobilité dans le Sol: Biologiquement persistant. Le produit n'est pas censé se disperser une fois dans le sol.

Autres Effets Nocifs: Les résines de polyéthylène persistent en milieu aquatique ou terrestre.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination: Mettre au rebut le contenu et le contenant conformément aux réglementations locales. Ne pas éliminer le polyéthylène par le biais des systèmes de traitement des eaux usées ni le laisser pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Le traitement des déchets doit se faire dans des installations industrielles autorisées; ne pas rejeter le polyéthylène dans les flux de déchets municipaux. Les méthodes d'élimination préconisées pour le polyéthylène sont, par ordre de préférence : 1) nettoyer et réutiliser si possible, 2) communiquer avec un recycleur de plastique ou un courtier en résines pour récupérer et revendre le produit, 3) incinérer les déchets et récupérer la chaleur et 4) mettre en décharge. **NE PAS TENTER D'ÉLIMINER LE PRODUIT PAR INCINÉRATION NON CONTRÔLÉE.** Il est déconseillé de brûler des articles en plastique dans les décharges.

Emballages Contaminés: Consulter les réglementations locales, fédérales et provinciales avant l'élimination.

14. Informations relatives au transport**TMD**

Non réglementé.

IATA

Non réglementé.

IMDG

Non réglementé.

15. Informations sur la réglementation

Pour de plus amples renseignements réglementaires sur des types spécifiques de résines, consulter les déclarations réglementaires de NOVA Chemicals.

Règlements fédéraux du Canada**Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)**

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Gaz à effet de serre

Non réglementé.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Canada. Substances assujetties aux exigences de déclaration de nouvelle activité (NAc) importantes (LCPE, article 81), tel que modifié

Non réglementé.

Inventaires

Inventaire LIS du Canada:

En conformité avec les stocks

Inventaire TSCA des É.-U.:

En conformité avec les stocks

16. Autres informations**Date de Publication:** 01/14/2026**Informations sur la révision:** 01/14/2026: Nouvelle fiche de données de sécurité**Version n°:** 1.0**Abréviations et acronymes:**

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ARA = Appareil respiratoire autonome; AS = Antistatiques; BCF = Bioconcentration Factor [Coefficient de bioconcentration]; CAS = Chemical Abstracts Service [Service d'analyses chimiques]; CEPA = Canadian Environmental Protection Act [Loi canadienne sur la protection de l'environnement]; CIRC = Centre international de recherche pour le cancer; COV = Composés organiques volatils; CSA = Canadian Standards Association [Association canadienne de normalisation]; DBO = Demande biologique en oxygène; DCO = Demande chimique en oxygène; DL50 = Dose létale 50 %; EC 50 = Effective Concentration 50% [Concentration efficace 50 %]; EMI = Énergie minimale d'inflammation; EPI = Équipement de protection individuelle; FS = Fiche signalétique; IATA = International Air Transport Association [Association internationale pour le transport aérien]; IDLH = Immediately Dangerous to Life or Health [Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé]; IMDG = International Maritime Dangerous Goods [Transport maritime international des marchandises dangereuses]; Koe = Coefficient de partage octanol/eau; LC 50 = Lethal Concentration 50% [Concentration létale 50 %]; LIS = Liste des substances internes au Canada; NFPA = National Fire Protection Association [Association nationale de protection contre l'incendie]; NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health; NOEC = No Observed Effect Concentration [Concentration sans effet observé]; NPRI = National Pollutant Release Inventory [Inventaire national des rejets de polluants]; NTP = National Toxicology Program [Programme de toxicologie national]; SGH = Système harmonisé mondial de classement et d'étiquetage des produits chimiques; SNAC = Significant New Activity [Substances visée par un avis de nouvelle activité]; TMD = Transport des marchandises dangereuses; TSCA = Toxic Substances Control Act [Loi réglementant les substances toxiques]; TWA = Time Weighted Average [Moyenne pondérée dans le temps]; UV = Ultraviolets; VLE = Valuers limite d'exposition

Autres Informations:

L'exposition aux produits de combustion et de décomposition dangereux, telle que décrite dans les sections 5 et 10 de la fiche signalétique, peut être liée à divers effets aigus et chroniques sur la santé. Ces effets comptent l'irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures due principalement aux aldéhydes, les difficultés respiratoires, la toxicité systémique sur le foie et les reins, et les effets sur le système nerveux central.

NOVA Chemicals a suivi l'exposition des employés aux émissions durant le traitement du polyéthylène à l'échelle commerciale. Il a été déterminé que les concentrations de produits de décomposition dangereuse étaient bien inférieures aux limites établies pour l'exposition sur le lieu de travail. La publication " Quantitation of Employee Exposure to Emission Products Generated by Commercial-Scale Processing of Polyethylene " (Quantitation du niveau d'exposition des employés aux émissions de produits générés par le traitement du polyéthylène à l'échelle industrielle) est disponible dans la revue Am. Ind. Hyg. Assoc. J. 56:809-814 (1995) et " Quantification of Emission Compounds Generated During Commercial-Scale Processing of Advanced SCLAIRTECH™ Polyethylene " (Quantification des composés d'émission générés par le traitement du polyéthylène avancé

SCLAIRTECH™ à l'échelle industrielle) est disponible dans le Journal of Plastic Film & Sheeting, volume 26, numéro 2, avril 2010.

Pour tout renseignement sur la ventilation pour le contrôle des contaminants atmosphériques volatils provenant du polyéthylène, veuillez demander un exemplaire de la publication de NOVA Chemicals intitulée " Ventilation Guidelines for Heat Processing Polyethylene Resins " (Instructions relatives à la ventilation lors du traitement thermique des résines de polyéthylène).

Pour tout renseignement complémentaire sur le déchargement des wagons-trémies contenant des résines plastiques, se reporter à la publication de NOVA Chemicals intitulée " Hopper Car Unloading Guide " (Guide de déchargement des wagons-trémies).

Pour tout renseignement sur les propriétés de traitement, communiquer avec le représentant de NOVA Chemicals.

Pour de plus amples renseignements sur la prévention de la perte de résine de polyéthylène, se reporter à la documentation et aux ressources publiées par l'industrie des plastiques dans le cadre du programme de gestion des produits « Operation Clean Sweep® », désormais téléchargeable sur le site <http://www.opcleansweep.org/> (site en anglais).

Les fines et les particules de poussière de polyéthylène sont classées comme une poussière combustible de Classe I par la National Fire Protection Association (voir NFPA-68, Tableau F.1 (e)). Pour de plus amples renseignements sur la maîtrise de l'électricité statique et la minimisation des dangers potentiels d'accumulation de poussières et d'incendie, consulter la norme NFPA-654, « Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids, current edition » (Norme pour la prévention des incendies et explosions de poussières consécutifs à la fabrication, au traitement et à la manipulation des particules de matières solides combustibles, édition actuelle).

Pour tout renseignement spécifique sur les types de résines, y compris les déclarations de conformité pour le contact avec les aliments, communiquer avec le représentant de NOVA Chemicals.

Avis de non-responsabilité:

BIEN QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT SOIENT DE BONNE FOI, BASÉES SUR DES INFORMATIONS JUGÉES FIABLES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CE TEXTE, **NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INFORMATIONS OU PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET DÉMENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES CELLES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION OU L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER). L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE QUELCONQUES BREVETS DÉTENUS PAR NOVA CHEMICALS OU PAR D'AUTRES NE PEUT PAS ÊTRE PRÉSUMÉE. CES RENSEIGNEMENTS SONT SUJETS À MODIFICATION SANS PRÉAVIS. VEUILLEZ OBTENIR LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CETTE FS AUPRÈS DE NOVA CHEMICALS. NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE FICHE DE SIGNALÉTIQUE OBTENUE AUPRÈS DE TIERS.**

SAUF ACCORD SPÉCIFIQUE À CET EFFET, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR L'USAGE, LE TRANSPORT, L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION OU L'ÉLIMINATION DES PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE.